



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

titre de reconnaissance de la Nation

Question écrite n° 119344

Texte de la question

M. Olivier Jardé attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la situation des militaires ayant servi dans les forces françaises en Allemagne après le 8 mai 1945. S'il n'est pas question de leur octroyer un titre de reconnaissance de la Nation, la reconnaissance de leur engagement, dans le contexte difficile de la guerre froide, lors d'une mission accomplie à l'extérieur de nos frontières, pourrait être faite par l'attribution d'une distinction honorifique. Il lui demande donc de se prononcer sur la création d'une telle distinction et le nombre de militaires qui seraient potentiellement concernés.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119344

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10711

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)